

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Mont-Royal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire

Nathalie Rhéaume

Date

1.1 9 juin 2026

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	34
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	36
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	37
Charges par objets	38
Excédent (déficit) accumulé	39
Avantages sociaux futurs	43

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	51
Analyse des charges	63

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Mont-Royal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Mont-Royal (« la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Mont-Royal inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations - Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 24 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A140282

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Brossard, le 9 juin 2026

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

[Original signé par]

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.
Brossard, le 9 juin 2026

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
				Redressé note 24
Revenus				
Taxes	1	114 665 584	130 228 281	106 857 799
Compensations tenant lieu de taxes	2	763 916	723 247	682 149
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 469 800	3 464 318	2 748 929
Services rendus	5	3 834 200	2 408 292	2 868 033
Imposition de droits	6	8 060 000	10 532 610	12 071 118
Amendes et pénalités	7	640 000	897 550	711 018
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 940 000	2 415 580	3 419 334
Autres revenus	10	15 800	39 249 918	250 618
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	132 389 300	189 919 796	129 608 998
Charges				
Administration générale	14	25 162 200	24 258 637	26 089 481
Sécurité publique	15	31 652 600	31 673 480	30 346 214
Transport	16	29 497 940	33 739 580	29 934 577
Hygiène du milieu	17	16 407 410	14 926 302	14 340 437
Santé et bien-être	18	2 428 000	2 374 210	1 687 745
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 930 500	2 509 665	2 785 412
Loisirs et culture	20	21 947 250	22 890 322	21 947 726
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 535 400	2 252 706	1 934 035
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	132 561 300	134 624 902	129 065 627
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(172 000)	55 294 894	543 371
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		122 023 767	121 421 678
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		(1 125 480)	(1 066 762)
Solde redressé	28		120 898 287	120 354 916
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		176 193 181	120 898 287

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
			Redressé note 24
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	36 732 256	38 566 747
Débiteurs (note 5)	2	40 202 455	18 882 087
Prêts (note 6)	3	5 000	10 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	69 998	67 032
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	77 009 709	57 525 866
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	27 720 169	20 022 650
Revenus reportés (note 11)	12	874 481	812 708
Dette à long terme (note 12)	13	71 044 998	57 786 201
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	224 000	371 000
Autres passifs (note 14)	15	4 192 775	2 460 964
	16	104 056 423	81 453 523
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(27 046 714)	(23 927 657)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	202 290 912	143 915 670
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	948 983	910 274
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		
	23	203 239 895	144 825 944
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	176 193 181	120 898 287
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	176 193 181	120 898 287
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	176 193 181	120 898 287
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
				Redressé note 24
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(172 000)	55 294 894	543 371
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	68 650 253)(	13 290 004)
Produit de cession	3		72 150	
Amortissement	4		9 479 454	7 770 604
(Gain) perte sur cession	5		723 407	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(58 375 242)	(5 519 400)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(38 709)	(103 957)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12			20 403
	13		(38 709)	(83 554)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(172 000)	(3 119 057)	(5 059 583)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(22 802 177)	(17 801 312)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		(1 125 480)	(1 066 762)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(23 927 657)	(18 868 074)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(27 046 714)	(23 927 657)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
			Redressé note 24
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	55 294 894	543 371
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	9 479 454	7 770 604
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ (Gain) perte sur disposition	4.1	(50 156)	
▪ Sortie du patrimoine d'une immobilisation	4.2	773 564	
	5	65 497 756	8 313 975
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(21 320 368)	(1 491 727)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	9 429 330	4 695 504
Revenus reportés	9	61 773	395 034
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(147 000)	60 000
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(38 709)	(103 957)
Autres actifs non financiers	13		20 403
	14	53 482 782	11 889 232
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(68 650 253) (	13 290 004)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	72 150	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	() (	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(68 578 103)	(13 290 004)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	() (	)
Remboursement ou cession	21	2 033	8 717
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	() (	)
Cession	23		
	24	2 033	8 717
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	16 378 000	12 319 800
Remboursement de la dette à long terme	26	(3 010 000) (	5 531 800)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(109 203)	(144 844)
Autres			
▪ Ajustement	29.1		
	30	13 258 797	6 643 156
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(1 834 491)	5 251 101
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	38 566 747	34 382 408
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		(1 066 762)
Solde redressé	34	38 566 747	33 315 646
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	36 732 256	38 566 747

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Mont-Royal (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu du décret 1075-2005 daté du 9 novembre 2005 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L.R.Q., c. E-20.001*, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des passifs, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis sur la durée des emprunts correspondants selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des constatations foncières et à des constatations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Revenus reportés

Les revenus de loisir sont constatés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords. Les revenus de Fonds de parc et terrains de jeux sont enregistrés dans l'exercice au cours duquel ils sont utilisés aux fins prescrites.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, pour lesquelles il existe une norme environnementale et que la contamination dépasse celle-ci, sont comptabilisées à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les immobilisations en cours de réalisation ne sont pas amorties. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Infrastructures: 10 à 40 ans

Bâtiments: 25 et 40 ans

Améliorations locatives: 15 ans

Véhicule: 5 à 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 5 à 20 ans

Autres: 1 et 10 ans

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au coût. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

- Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial;
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications du rôle d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur;
- Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et lorsqu'elles relèvent d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif, c'est-à-dire que la créance est exécutoire;
- Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal;
- Les revenus de placements de portefeuille et les autres revenus d'intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé;
- Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Il en est de même pour le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM).

Le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM) auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesure d'allègement fiscal liée aux écarts de constatation avec la norme comptable relative aux obligations liées à la mise hors service des immobilisations : Amortissement sur une période de 8 ans à 40 ans à compter de 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	36 732 256	38 566 747
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	36 732 256	38 566 747
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	36 732 256	38 566 747
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	8 910 009	4 971 152
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Fonds de roulement : 1 878 536 \$ (2 047 771 \$ en 2024)

Fonds de parcs et terrains de jeux : 708 648 \$ (659 696 \$ en 2024 redressé)

Réserve financière - Assurance : 195 020 \$ (225 020 \$ en 2024)

Réserve financière - Élection : 5 433 \$ (220 000 \$ en 2024)

Réserve financière - Remboursement de la dette à long terme : 5 334 922 \$ (1 611 284 \$ en 2024)

Réserve financière - Fonds de prévoyance passerelle RM : 659 117 \$ (98 315 \$ en 2024)

Solde disponible des règlements d'emprunt fermés : 128 333 \$ (98 315 \$ en 2024)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	28 886 672	6 552 791
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 865 785	8 236 684
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	802 423	3 174 498
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Subvention ÉEQ, avances, amendes, et facturations diverses	14.1	1 647 575	918 114
	15	40 202 455	18 882 087
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 689 605	3 866 772
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 689 605	3 866 772
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	72 200	100 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	5 735 496	4 760 620
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24		2 003 215
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	1 936 818	
Ministère de la Culture et des Communications	26	329 448	548 167
Autres ministères/organismes	27	864 023	924 682
	28	8 865 785	8 236 684

Note**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Prêt Club de curling VMR	31.1	5 000	10 000
	32	5 000	10 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Prêt accordé au Club de curling de Mont-Royal, sans intérêt, remboursable sur une période de 10 ans, échéant en 2026.

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	69 998	67 032
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	69 998	67 032
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note

Le placement à titre d'investissement représente la quote-part de la Ville dans le fonds de garantie de franchise collective d'assurances de l'Union des municipalités du Québec.

8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
	43		

Note**9. Emprunts temporaires****10. Crédoeurs et charges à payer**

		2025	2024
Fournisseurs	44	14 606 802	7 799 929
Salaires et avantages sociaux	45	3 067 369	2 870 978
Dépôts et retenues de garantie	46	5 416 854	4 144 375
Provision pour contestations d'évaluation	47	433 500	1 141 000
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette	48.1	629 044	542 368
▪ Provision pour réclamations et provision pour avantages sociaux	48.2	3 566 600	3 524 000
	49	27 720 169	20 022 650

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪	55.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	708 647	659 696
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Revenus des loisirs	62.1	165 834	153 012
	63	874 481	812 708

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,45	4,65	2026	2031	64	71 600 000	58 232 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	71 600 000	58 232 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(555 002)	(445 799)
					72	71 044 998	57 786 201

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73		4 996 000			4 996 000
2027	74		3 183 700			3 183 700
2028	75		3 292 700			3 292 700
2029	76		3 219 100			3 219 100
2030	77		2 915 400			2 915 400
2031 et plus	78		53 993 100			53 993 100
	79		71 600 000			71 600 000
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		71 600 000			71 600 000

Note

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	1 272 000	1 135 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(1 496 000)	(1 506 000)
	84	(224 000)	(371 000)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 768 000	1 936 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	58 000	29 000
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	45 168	44 368
	90	1 871 168	2 009 368

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

14. Autres passifs

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	4 192 775	2 460 964
Autres			
▪	93.1		
	94	4 192 775	2 460 964
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	2 460 964	2 377 743
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	153 114	83 221
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	1 578 697	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	4 192 775	2 460 964

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage des bâtiments suivants : L'hôtel de Ville, le centre récréatif, la caserne et les bureaux administratifs situés au 10-20 Roosevelt, le chalet de la piscine municipale, le club de curling, la bibliothèque municipale, le chalet du parc Connaught, le chalet du par Mohawk, les ateliers, le garage et les bureaux administratifs situés au 180 Clyde et 210 Dunbar.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025	2024
	Total	Total
Solde de début	2 460 964	2 377 743
Obligations réglées	-	-
Charge de désactualisation	153 114	83 221
Révision des estimations	1 578 697	-
Solde à la fin	4 192 775	2 460 964

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,87 %	2,67 %
Période d'actualisation *	De 8 à 40 ans	De 8 à 40 ans
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 3 876 034 \$ (2 297 337 \$ au 31 décembre 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	21 426 177			21 426 177
Eaux usées	102	9 572 260	377 039		9 949 299
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	108 891 317	38 091 395		146 982 712
Autres					
▪ Système d'éclairage de rue	104.1	5 694 941	596 963		6 291 904
▪ Aménagement parcs et autres	104.2	23 299 038	6 448 408		29 747 446
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	45 337 428	2 423 998	1 657 663	46 103 763
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	12 394 092	309 968	357 708	12 346 352
Ameublement et équipement de bureau	109	13 414 491	1 327 875		14 742 366
Machinerie, outillage et équipement divers	110	9 761 867	671 818	233 379	10 200 306
Terrains	111	5 003 028			5 003 028
Autres	112	740 056			740 056
	113	255 534 695	50 247 464	2 248 750	303 533 409
Immobilisations en cours	114	30 522 308	18 402 789	3	48 925 094
	115	286 057 003	68 650 253	2 248 753	352 458 503
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	5 938 896	523 230		6 462 126
Eaux usées	117	3 968 879	223 424		4 192 303
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	66 106 224	3 574 829		69 681 053
Autres					
▪ Système d'éclairage de rue	119.1	4 596 485	102 367		4 698 852
▪ Aménagement parcs et autres	119.2	10 185 176	1 419 429		11 604 605
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	24 474 071	1 820 564	884 099	25 410 536
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	9 068 018	519 621	357 708	9 229 931
Ameublement et équipement de bureau	124	11 350 731	927 364		12 278 095
Machinerie, outillage et équipement divers	125	5 712 797	368 626	211 389	5 870 034
Autres	126	740 056			740 056
	127	142 141 333	9 479 454	1 453 196	150 167 591
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	143 915 670			202 290 912
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note**16. Propriétés destinées à la revente**

	2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2025	2024
Frais payés d'avance		
▪ Assurances	143.1	
Autres		
▪	144.1	
	145	

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de construction, de services, de location de véhicules lourds, d'achat d'équipements et de fourniture de matériel, échéant à différentes dates jusqu'en 2030, à verser une somme totale de 126 615 674 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2026 :	101 169 377 \$
2027 :	10 176 284 \$
2028 :	8 728 171 \$
2029 :	6 249 035 \$
2030 :	292 807 \$

20. Droits contractuels

La Ville a signé un bail de location avec un restaurateur pour l'utilisation des immeubles situés au 1275 chemin Dunkirk, aux fins d'y exploiter un restaurant-terrasse. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 684 216 \$ sur une période s'échelonnant jusqu'en 2033.

La Ville a signé un bail de location avec l'Atelier de menuiserie Nouveaux Horizons de Ville Mont-Royal pour l'utilisation d'un local situé au 210 Dunbar, aux fins d'y tenir un atelier de menuiserie. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 1 518 \$ sur une période s'échelonnant jusqu'en 2027.

La Ville a signé une entente avec la Ville de Hampstead, la Cité de Dorval et la Ville de Montréal-Arrondissement Outremont pour les services de répartition des appels de la sécurité publique. Ces ententes prévoient le versement de loyers pour un montant de 620 087 \$ jusqu'en 2030.

La Ville a signé une convention de gestion avec le Club de Curling de Mont-Royal (le Club) pour l'administration du club de curling dont les installations sont situées au 5, avenue Montgomery. Cette convention de gestion prévoit le versement à la Ville, d'une partie des recettes du Club totalisant 5 000 \$ jusqu'en 2036.

La Ville a signé un bail avec la compagnie Kraft Canada inc. pour la location d'une portion du chemin Montview. Ce bail prévoit le versement de loyers pour un montant total de 26 732 \$ jusqu'en 2027.

La Ville a signé une entente avec la compagnie Communauto inc. pour la location de quatre espaces de stationnement extérieurs sur le terrain situé à l'Hôtel de Ville de Mont-Royal, au 90 avenue Roosevelt, aux fins d'offrir un service d'auto partage. Cette entente prévoit le versement de loyers pour un montant total de 4 415 \$ par année et les parties peuvent mettre fin à l'entente en tout temps avec un préavis de 60 jours.

La Ville a signé une entente de service avec la Ville de Montréal, arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, afin de permettre aux résidents du secteur Glenmount de bénéficier des services de sports, loisirs et bibliothèque de Ville de Mont-Royal aux mêmes conditions et tarifs que les résidents de Ville de Mont-Royal. En considération des services offerts par Ville de Mont-Royal aux résidents du secteur Glenmount, cette entente prévoit le versement, par la Ville de Montréal, d'un montant total de 212 704 \$ jusqu'en 2027.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les revenus minimums à recevoir en vertu de ces baux, convention et ententes pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2026 :	424 820 \$
2027 :	362 958 \$
2028 :	214 114 \$
2029 :	190 760 \$
2030 :	123 499 \$
2031 à 2036:	278 520 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146,1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148,1		
	149		
	150		

La Ville ne cautionne ni ne garantie aucune autre partie.

B) Auto-assurance

En matière d'assurance, la Ville couvre ses risques par un portefeuille d'assurances générales.

La Ville pourvoit par l'entremise d'une réserve aux couvertures du régime d'assurance vie applicable à certains employés retraités de Ville de Mont-Royal. La Ville a créé une réserve financière qui s'élève à 195 020 \$ au 31 décembre 2025 pour le financement de ce régime.

C) Poursuites

Au 31 décembre 2025, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent approximativement à 14 141 012 \$. Elles comprennent notamment des poursuites concernant des actions en dommages et intérêts. La Ville conteste ces réclamations et elle a établi des provisions au montant de 3 476 000 \$ à cet égard. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Cependant, les montants additionnels que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser seront enregistrés dans les exercices au cours desquels ils se réaliseront.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit : la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, les surplus non affectés, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, la Ville a constaté que des erreurs dans les états financiers des exercices 2023 et 2024 relativement à la comptabilisation de redevances perçues pour le compte d'un tiers ainsi qu'à des revenus reportés au Fonds de parcs et terrains de jeux.

Certaines sommes encaissées lors de l'émission de permis de construction avaient été comptabilisées à titre de revenus d'imposition de droits alors qu'elles auraient dû être présentées au passif, soit à titre de redevances à payer ou de revenus reportés au Fonds de parcs et terrains de jeux.

Les états financiers comparatifs ont été retraités afin de corriger cette erreur. Les incidences de ce redressement sont les suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2024
	\$
	Augmentation (diminution)
États des résultats	
Revenus - Imposition de droits	(58 718)
Excédent (déficit) lié aux activités	(58 718)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	(1 066 762)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	(1 066 762)
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice – solde redressé	
État de la situation financière	
Créditeurs et charges à payer	1 006 182
Revenus reportés	119 298
Dette nette	1 125 480
Excédent accumulé	(1 125 480)
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	
Excédent (déficit) lié aux activités	(58 718)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	(1 066 762)
Dette nette à la fin de l'exercice	1 125 480
État des flux de trésorerie	
Excédent (déficit) de l'exercice	(58 718)
Variation nette des éléments hors caisse -Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	1 006 182
Variation nette des éléments hors caisse -Revenus reportés	119 298
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 066 762
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	(1 066 762)

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. La direction établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Non en souffrance	28 431 733	6 501 119
En souffrance :		
moins de 30 jours	-	111 113
de 30 à 60 jours	509 457	500 843
plus de 60 jours	11 007 843	11 618 064
Sous-total	39 949 033	18 492 339
Intérêts et pénalités à recevoir sur les débiteurs	325 622	250 948
Moins la provision pour créances douteuses	(72 200)	(100 000)
	40 202 455	18 882 087

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

	2025
Solde au début	100 000
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	236
Montants radiés	(28 036)
Montant recouvrés	-
Solde à la fin	72 200

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde de 5 000 \$ des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont minimales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

2025					
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	27 286 669	433 500	—	—	27 720 169
Dettes	4 808 722	9 361 174	5 753 602	51 121 500	71 044 998
Autres passifs	—	—	—	4 192 775	4 192 775
	32 095 391	9 794 674	5 753 602	53 314 275	102 957 942

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

					2024 redressé
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	19 016 468	1 006 182	—	—	20 022 650
Dettes	2 862 747	8 431 051	5 302 403	41 190 000	57 786 201
Autres passifs	—	—	—	2 460 964	2 460 964
	21 879 215	9 437 233	5 302 403	43 650 964	80 269 815

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. La Ville n'est pas exposée à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, la Ville est peu exposé à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt variables de sa trésorerie et équivalents de trésorerie.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

			2025
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	36 732 256	36 732 256
Prêts	5 000	-	5 000
Placements de portefeuille	69 998	-	69 998
Passifs financiers			
Dettes	71 044 998	-	71 044 998

			2024
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	38 566 747	38 566 747
Prêts	10 000	-	10 000
Placements de portefeuille	67 032	-	67 032
Passifs financiers			
Dettes	57 786 201	-	57 786 201

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 342 377 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2025 (195 883 \$ en 2024).

27. Données comparatives

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalisations 2025		Total	Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	114 665 584	130 228 281		130 228 281	106 857 799	
Compensations tenant lieu de taxes	2	763 916	723 247		723 247	682 149	
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 926 700	2 257 335		2 257 335	1 936 755	
Services rendus	5	3 834 200	2 408 292		2 408 292	2 868 033	
Imposition de droits	6	8 060 000	10 532 610		10 532 610	12 071 118	
Amendes et pénalités	7	640 000	897 550		897 550	711 018	
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 940 000	2 415 580		2 415 580	3 419 334	
Autres revenus							
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10	543 100	435 993		435 993	238 800	
Autres	11	15 800	(710 559)		(710 559)	11 818	
Effet net des opérations de restructuration	12						
	13	132 389 300	149 188 329		149 188 329	128 796 824	
Investissement							
Taxes	14						
Quotes-parts	15						
Transferts	16		1 206 983		1 206 983	812 174	
Imposition de droits	17						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	18						
Autres	19		39 524 484		39 524 484		
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20						
Effet net des opérations de restructuration	21						
	22		40 731 467		40 731 467	812 174	
	23	132 389 300	189 919 796		189 919 796	129 608 998	

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RÉSULTATS DÉTAILLÉS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(en dollars)

		Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus	24	132 389 300	189 919 796		189 919 796	129 608 998
Charges						
Administration générale	25	25 162 200	23 512 647	745 990	24 258 637	26 089 481
Sécurité publique	26	31 652 600	31 360 663	312 817	31 673 480	30 346 214
Transport	27	29 497 940	28 436 256	5 303 324	33 739 580	29 934 577
Hygiène du milieu	28	16 407 410	14 171 237	755 065	14 926 302	14 340 437
Santé et bien-être	29	2 428 000	2 374 210		2 374 210	1 687 745
Aménagement, urbanisme et développement	30	2 930 500	2 448 065	61 600	2 509 665	2 785 412
Loisirs et culture	31	21 947 250	20 589 664	2 300 658	22 890 322	21 947 726
Réseau d'électricité	32					
Frais de financement	33	2 535 400	2 252 706		2 252 706	1 934 035
Effet net des opérations de restructuration	34					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35		9 479 454 (	9 479 454)		
	36	132 561 300	134 624 902		134 624 902	129 065 627
Excédent (déficit) lié aux activités	37	(172 000)	55 294 894		55 294 894	543 371

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(172 000)	55 294 894	543 371
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(40 731 467)	(812 174)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(172 000)	14 563 427	(268 803)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		9 479 454	7 770 604
Produit de cession	5		72 150	
(Gain) perte sur cession	6		723 407	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		10 275 011	7 770 604
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		2 033	8 717
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		2 033	8 717
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 583 200)	(2 798 033)	(5 396 192)
	18	(3 583 200)	(2 798 033)	(5 396 192)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	(1 709 236)	()
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			451 210
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 643 000	3 590 000	4 320 000
Réserves financières et fonds réservés	22	229 500	(680 723)	2 533 957
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(117 300)	1 244 784	(124 490)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	3 755 200	2 444 825	7 180 677
	26	172 000	9 923 836	9 563 806
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		24 487 263	9 295 003

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	40 731 467	812 174
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	1 503 201)(	236 301)
Sécurité publique	3 (	2 292 286)(	1 000 093)
Transport	4 (	45 600 273)(	8 478 846)
Hygiène du milieu	5 (	1 517 193)(	499 411)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	)
Loisirs et culture	8 (	17 737 300)(	3 075 353)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	68 650 253)(	13 290 004)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	16 378 000	12 319 800
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	1 709 236	
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	92 224	603 207
Réserves financières et fonds réservés	18	483 174	371 105
	19	2 284 634	974 312
	20	(49 987 619)	4 108
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(9 256 152)	816 282

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	25 640 800	24 651 572	22 495 092
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	7 409 400	6 056 712	5 909 369
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	23 010 700	18 174 522	18 230 671
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	2 306 800	2 104 099	1 786 819
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	228 600	148 607	147 216
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	73 561 000	73 617 540	71 154 827
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	50 000	49 907	42 018
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		9 479 454	7 770 604
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Créances douteuses (recouvrées)	21.1	11 000	236	93 234
▪ Réclamation de dommages	21.2	75 000	61 776	29 303
▪ Éventualités	21.3	200 000	261 400	1 405 665
▪ Ajustement d'inventaire	21.4	10 500	19 077	809
▪ Charge OMHS	21.5	57 500		
	22	132 561 300	134 624 902	129 065 627

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	21 949 028	8 497 171
Excédent de fonctionnement affecté	2	31 470 752	27 790 656
Réserves financières et fonds réservés	3	8 201 361	4 311 456
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	3 417 630)(	2 172 846)
Financement des investissements en cours	5	(14 901 234)	(5 625 814)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	132 890 904	88 097 664
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	176 193 181	120 898 287
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	21 949 028	8 497 171
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	21 949 028	8 497 171
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Enlèvement de la neige	12.1	700 000	700 000
▪ Centre sportif et culturel	12.2	22 446 051	22 446 051
▪ Activités d'investissement	12.3	37 267	537
▪ Budget fonc. années futures	12.4	3 000 000	3 590 000
▪ Sécurisation du pont Laird pour le passage du REM	12.5	1 983 366	1 000 000
▪ Réclamations climatiques	12.6	250 000	
▪ Changements climatiques	12.7	2 000 000	
▪ Tarifs douaniers	12.8	1 000 000	
▪ Oeuvre d'art public	12.9	54 068	54 068
	13	31 470 752	27 790 656
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	31 470 752	27 790 656

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪ Élection	18.1	5 433	220 000
▪ Auto-assurance	18.2	195 020	225 020
▪ Remboursement de la dette	18.3	5 334 922	1 611 284
▪ Fonds de prévoyance - Passerelle Royalmount	18.4	659 117	98 315
	19	6 194 492	2 154 619
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	1 878 536	2 047 771
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	128 333	109 066
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27		
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31		
Autres			
▪	32.1		
	33	2 006 869	2 156 837
	34	8 201 361	4 311 456

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(
Autres	39 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(
	41 (	)(
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	3 417 630)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(
Autres		
▪	45.1 (	)(
	46 (	3 417 630)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)(
Autres		
▪	54.1 (	)(
	55 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	
Autres		
▪	60.1	
	61	
	62 (	3 417 630)(
		2 172 846)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	1 294 575	1 096 427
Investissements à financer	64 (	16 195 809)(	6 722 241)
	65	(14 901 234)	(5 625 814)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	202 290 912	143 915 670
Propriétés destinées à la revente	67		
Prêts	68	5 000	10 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	69 998	67 032
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	202 365 910	143 992 702
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	202 365 910	143 992 702
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	74 (	71 044 998)(	57 786 201)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	555 002)(	445 799)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	3 875 705	4 087 672
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	(1 750 711)	(1 750 710)
	79 (	69 475 006)(	55 895 038)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)	)
	81 (	69 475 006)(	55 895 038)
	82	132 890 904	88 097 664

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Mont-Royal parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur les salaires de carrière indexés jusqu'à la cessation de participation pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et sur les salaires de fin de carrière pour les cadres et les professionnels.

Les rentes étaient indexées partiellement après la retraite mais, tel que prescrit par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM), cette indexation automatique a été abolie pour les participants actifs au 31 décembre 2013.

La dernière évaluation actuarielle du Régime, déposée auprès de Retraite Québec au 31 décembre 2022, a fait l'objet d'une révision en 2025. Cette révision découle de l'utilisation, au 31 décembre 2021, de la réserve de restructuration des participants actifs, au sens de la Loi RRSM. Dans ce contexte, une évaluation actuarielle révisée du Régime a été produite.

Selon les résultats de cette évaluation révisée, déposée auprès de Retraite Québec en mai 2025, la situation financière du Régime au 31 décembre 2022 s'établit comme suit :

Volet antérieur (antérieur au 1er janvier 2014)

Le volet antérieur du Régime était capitalisé à 95,8 % et le degré de solvabilité était de 93,3 %. Le déficit actuariel du volet antérieur du Régime sur base de capitalisation s'élevait à 2 442 800 \$ et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 4 126 900 \$. Des cotisations additionnelles de 199 500 \$ sont requises pour les années 2023 et 2024, ainsi que 192 680 \$ pour l'année 2025, afin d'éliminer le déficit sur base de capitalisation au cours des années suivant la date de l'évaluation actuarielle.

Nouveau volet (postérieur au 31 décembre 2013)

Le nouveau volet du Régime était capitalisé à 98,3 % et le degré de solvabilité était de 106 %. Le déficit actuariel du nouveau volet du Régime sur base de capitalisation s'élevait à 299 700 \$ et le surplus actuariel sur base de solvabilité s'élevait à 1 120 500 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les cotisations requises au Régime en 2023 pour les participants actifs sont de 9,55 % du salaire pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et de 10,00 % pour les cadres et les professionnels. Le coût du service courant de l'employeur correspond à 9,55 % de la masse salariale cotisable des cols bleus syndiqués et des cols blancs syndiqués actifs et de 10,00 % de la masse salariale cotisable des cadres et des professionnels actifs.

Les cotisations requises au Régime en 2024 et 2025 pour les participants actifs sont de 9,59 % du salaire pour les cols bleus syndiqués et les cols blancs syndiqués et de 9,66 % pour les cadres et les professionnels. Le coût du service courant de l'employeur correspond à 9,59 % de la masse salariale cotisable des cols bleus syndiqués et des cols blancs syndiqués actifs et de 9,66 % de la masse salariale cotisable des cadres et des professionnels actifs.

Réserves et fonds de stabilisation au 31 décembre 2022

La valeur des réserves et du Fonds de stabilisation sont de :

- Réserve pour écarts défavorables : 1 494 600 \$
- Réserve de restructuration : - \$
- Fonds de stabilisation : 2 277 700 \$

En 2022, la table de mortalité utilisée est la table CPM-2014 avec projection générationnelle des améliorations futures de la longévité selon l'échelle d'amélioration CPM-B. La table de mortalité n'a pas été modifiée depuis la dernière évaluation actuarielle. Selon cette table, l'espérance de vie à 65 ans au 31 décembre 2022 est 22,7 années pour un homme et 24,9 années pour une femme.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	1 135 000	1 239 000
Charge de l'exercice	4 (	1 768 000)(	1 936 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	1 905 000	1 832 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	1 272 000	1 135 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	91 186 000	85 859 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	91 186 000)(	85 859 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	1 272 000	1 135 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	1 272 000	1 135 000
Provision pour moins-value	12 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	1 272 000	1 135 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	91 186 000	85 859 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	91 186 000)(	85 859 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)	)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 618 000	2 499 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	2 618 000	2 499 000
Cotisations salariales des employés	21 (	1 705 000)(	1 628 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	913 000	871 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	50 000	296 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Cotisation au fonds de stabilisation	29.1	810 000	773 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 773 000	1 940 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	4 598 000	4 527 000
Rendement espéré des actifs	32 (	4 603 000)(	4 531 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(5 000)	(4 000)
Charge de l'exercice	34	1 768 000	1 936 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	6 228 000	1 768 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	4 511 000)(	4 531 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	1 717 000	(2 763 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(1 812 000)	2 571 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 511 000	(4 151 000)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	92 966 000	87 923 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	5 607 000	3 721 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	16	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	9	9
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,40 %	5,38 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,38 %	5,36 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	4,50 %	4,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville parraine un régime d'assurance collective à la retraite, offrant des protections d'assurance vie et de soins de santé à la retraite.

Assurance vie

Les groupes d'employés suivants ont droit à une protection de 10 000 \$ auto-assurée et entièrement payée par la Ville de Mont-Royal:

- Cadres retraités avant le 1er décembre 1995 à l'exception d'un cas spécial pour un cadre qui a pris sa retraite en février 1996.
- Cols bleus et cols blancs retraités avant le 1er janvier 2004.

Soins de santé

Les groupes d'employés suivants ont droit à une protection pour les soins de santé au moment de la retraite payée à 50 % par la Ville de Mont-Royal:

- Les membres de l'état-major des pompiers retraités avant le 31 décembre 2005.
- Cadres futurs retraités et retraités.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (1 506 000)	(1 550 000)
Charge de l'exercice	56 (58 000)	(29 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 68 000	73 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (1 496 000)	(1 506 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 047 000)	(1 032 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 047 000)	(1 032 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (449 000)	(474 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (1 496 000)	(1 506 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (1 496 000)	(1 506 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	60 000	43 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	60 000	43 000
Cotisations salariales des employés	73 (	) (	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	) (	)
	75	60 000	43 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(47 000)	(55 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	13 000	(12 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	45 000	41 000
Rendement espéré des actifs	84 (	) (	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	45 000	41 000
Charge de l'exercice	86	58 000	29 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	) (	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	22 000	(47 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,60 %	4,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,05 %	5,10 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,05 %	4,05 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040	2040
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	9 221	8 937
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	31 074	30 118
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	14 094	14 250
	121	45 168	44 368

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TAXES		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	111 116 484	126 850 635	103 786 200
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	111 116 484	126 850 635	103 786 200
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 870 000	2 694 993	2 835 510
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Compensation piscine	17.1	138 400	141 900	138 400
▪ Tarification - Fonds de prévoyance	17.2	540 700	540 753	97 689
Centres d'urgence 9-1-1	18			
Service de la dette	19			
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	3 549 100	3 377 646	3 071 599
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	3 549 100	3 377 646	3 071 599
	28	114 665 584	130 228 281	106 857 799

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32			
Cégeps et universités	33	50 396	47 650	44 905
Écoles primaires et secondaires	34	696 178	658 255	620 327
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	746 574	705 905	665 232
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37	17 342	17 342	16 917
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40	17 342	17 342	16 917
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	763 916	723 247	682 149

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48			
Sécurité publique				
Police	49			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54		48 000	
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63		44 645	
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65			
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	151 000	289 848	299 765
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74		73 537	23 387
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80			
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	45 000	23 483	33 775
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	185 000	93 900	185 000
Autres	86			
Réseau d'électricité	87			
	88	381 000	573 413	541 927

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	89		
Sécurité publique			
Police	90		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	91		
Autres	92		
Sécurité civile	93		
Autres	94		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	95		
Enlèvement de la neige	96		
Autres	97		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	98		
Transport adapté	99		
Transport scolaire	100		
Autres	101		
Transport aérien	102		
Transport par eau	103		
Autres	104		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		
Réseau de distribution de l'eau potable	106	1 206 983	811 985
Traitement des eaux usées	107		
Réseaux d'égout	108		189
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	109		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	110		
Tri et conditionnement	111		
Autres	112		
Autres	113		
Cours d'eau	114		
Protection de l'environnement	115		
Autres	116		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129		1 206 983	812 174

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134		138 229	299 144
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	1 545 700	1 545 693	1 095 684
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139			
	140	1 545 700	1 683 922	1 394 828
TOTAL DES TRANSFERTS	141	1 926 700	3 464 318	2 748 929

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148			
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	37 900	52 407	32 338
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169	1 167 900	15 253	
	170	1 205 800	67 660	32 338

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES				
MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183			
Réseau d'électricité	184			
	185	1 205 800	67 660	32 338

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	186			
Évaluation	187			
Autres	188	147 300	269 797	538 108
	189	147 300	269 797	538 108
Sécurité publique				
Police	190			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
Sécurité civile	193			
Autres	194	190 700	211 552	215 918
	195	190 700	211 552	215 918
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196			
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198	52 000	31 749	115 512
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203	84 000	63 535	49 882
	204	136 000	95 284	165 394
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206			
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221			
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224	65 400	71 948	62 333
	225	65 400	71 948	62 333
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	1 423 300	1 240 138	1 268 874
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	16 600	24 502	23 934
Autres	228	649 100	427 411	561 134
	229	2 089 000	1 692 051	1 853 942
Réseau d'électricité				
	230			
	231	2 628 400	2 340 632	2 835 695
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	3 834 200	2 408 292	2 868 033

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	1 860 000	1 317 049	2 653 802
Droits de mutation immobilière	234	6 200 000	9 215 561	9 417 316
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236			
	237	8 060 000	10 532 610	12 071 118
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	238	640 000	897 550	711 018
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	240	1 940 000	2 415 580	3 419 334
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		(723 407)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	543 100	435 993	238 800
Autres	249		39 524 484	
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	15 800	12 848	11 818
	252	558 900	39 249 918	250 618
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
	Conseil	1	896 400	763 099	763 099	750 425
	Greffé et application de la loi	2	3 141 400	2 669 903	2 669 903	2 517 533
	Gestion financière et administrative	3	5 914 100	5 189 533	5 189 533	4 870 351
	Évaluation	4				
	Gestion du personnel	5	1 557 600	1 397 404	1 397 404	1 381 283
	Autres					
	▪ Bâtiments	6.1	744 800	670 511	745 990	8 567 410
	▪ Mauvaises créances	6.2	11 000	237	237	
	▪ Frais d'intérêts et pénalités	6.3	1 000	864	864	
	▪ Éventualités	6.4	200 000	261 400	261 400	
	▪ Charge de désactualisation	6.5	143 700	8 199	8 199	
	▪ Quote-part CMM	6.6	143 000	142 350	142 350	
	▪ Quote-part Agglomération Montréal	6.7	12 409 200	12 409 147	12 409 147	8 002 479
		7	25 162 200	23 512 647	745 990	26 089 481
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
	Police	8	17 022 000	17 021 972	17 021 972	16 727 833
	Sécurité incendie					
	Premiers répondants	9				
	Autres	10	9 709 200	9 709 134	6 091	9 383 410
	Sécurité civile	11	389 900	389 816	389 816	441 082
	Autres	12	4 531 500	4 239 741	306 726	3 793 889
		13	31 652 600	31 360 663	312 817	30 346 214

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	4 440 110	3 772 408	4 101 942	7 874 350
Enlèvement de la neige	15	5 274 390	5 238 291	337 259	5 575 550
Éclairage des rues	16	970 270	687 379	99 678	787 057
Circulation et stationnement	17	912 170	831 752		831 752
Transport collectif					
Transport en commun	18	17 871 000	17 870 963		16 259 959
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21	30 000	35 463	764 445	799 908
	22	29 497 940	28 436 256	5 303 324	33 739 580
					557 525
					29 934 577

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23 7 408 600	7 470 866		7 470 866	6 891 490
Réseau de distribution de l'eau potable	24 1 921 640	1 576 975	531 641	2 108 616	2 179 620
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26 2 747 170	1 124 735	223 424	1 348 159	1 337 715
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27 1 044 200	956 981		956 981	1 032 520
Élimination	28 1 819 200	1 819 142		1 819 142	1 764 326
Matières recyclables					
Collecte sélective	29 503 800	410 010		410 010	466 513
Collecte et transport	30				
Tri et conditionnement					
Matières organiques	31 415 200	434 291		434 291	335 775
Collecte et transport	32				
Traitement	33 466 500	297 206		297 206	259 085
Matériaux secs	34				
Autres	35				
Plan de gestion	36				
Autres	37				
Cours d'eau	38 81 100	81 031		81 031	73 393
Protection de l'environnement	39				
Autres	40 16 407 410	14 171 237	755 065	14 926 302	14 340 437
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Habitation					
Logement social	41 632 700	631 179		631 179	1 186 260
Autres	42 1 299 400	1 299 387		1 299 387	
Sécurité du revenu	43				
Autres	44 495 900	443 644		443 644	501 485
	45 2 428 000	2 374 210		2 374 210	1 687 745

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
	46	1 954 100	1 472 080	58 912	1 530 992	1 446 983
	47					
	48	195 000	194 908		194 908	252 047
	49					
	50					129 587
	51	781 400	781 077	2 688	783 765	956 795
	52					
	53	2 930 500	2 448 065	61 600	2 509 665	2 785 412
LOISIRS ET CULTURE						
	54	961 480	900 439	366 864	1 267 303	986 625
	55	1 909 000	1 907 592	166 940	2 074 532	1 817 420
	56	887 640	891 029	101 120	992 149	1 016 475
	57	9 189 350	8 297 838	676 011	8 973 849	8 546 301
	58					
	59					
	60	984 100	984 017	579 986	1 564 003	1 525 302
	61	13 931 570	12 980 915	1 890 921	14 871 836	13 892 123
	62	1 495 480	1 384 750		1 384 750	1 394 759
	63	4 193 200	3 950 071	409 737	4 359 808	4 387 424
	64					5 001
	65	53 000				2 268 419
	66	2 274 000	2 273 928		2 273 928	
	67	8 015 680	7 608 749	409 737	8 018 486	8 055 603
	68	21 947 250	20 589 664	2 300 658	22 890 322	21 947 726

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Budget 2025		Réalisations 2025		Réalisations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69				
	FRAIS DE FINANCEMENT					
	Dettes à long terme					
	Intérêts	70	2 084 700	1 934 479	1 934 479	1 640 154
	Autres frais	71	222 100	169 620	169 620	146 665
	Autres frais de financement					
	Avantages sociaux futurs	72	83 000	40 000	40 000	37 000
	Autres	73	145 600	108 607	108 607	110 216
		74	2 535 400	2 252 706	2 252 706	1 934 035
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75				
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		9 479 454 (	9 479 454)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus ¹	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	1 259 477	367 004
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	257 716	132 407
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 432 470	4 625 210
Ponts, tunnels et viaducs	7	40 783 555	3 720 828
Systèmes d'éclairage des rues	8	45 057	73 460
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	652 076	1 633 867
Autres infrastructures	11	119 969	
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	3 114 960	949 531
Édifices communautaires et récréatifs	14	17 148 413	687 312
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	242 870	164 818
Ameublement et équipement de bureau	18	668 691	194 507
Machinerie, outillage et équipement divers	19	889 557	572 440
Terrains	20		
Autres	21	35 442	168 620
	22	68 650 253	13 290 004

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 259 477	367 004
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	257 716	132 407
Autres infrastructures	5	45 033 127	10 053 365
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	22 099 933	2 737 228
	12	68 650 253	13 290 004

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	1 575 464	3 700 524		5 275 988
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	52 568 864	12 677 476	2 798 033	62 448 307
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	54 144 328	16 378 000	2 798 033	67 724 295
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 866 772		177 167	3 689 605
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 866 772		177 167	3 689 605
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	220 900		34 800	186 100
	15	4 087 672		211 967	3 875 705
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 087 672		211 967	3 875 705
	19	58 232 000	16 378 000	3 010 000	71 600 000
Dette en cours de refinancement	20 (				)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	58 232 000	16 378 000	3 010 000	71 600 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dettes à long terme	1	71 600 000	58 232 000
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	16 195 809	6 722 241
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dettes en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	5 275 988	1 575 464
Débiteurs	8	3 689 605	3 866 772
Autres montants	9	186 100	220 900
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪ Solde disponible des règlements d'emprunt fermés	11.1	128 333	109 066
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	78 515 783	59 182 039
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13		
Endettement net à long terme	14	78 515 783	59 182 039
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	1 428 491	1 021 902
Autres organismes	17	8 863 000	8 842 000
Endettement total net à long terme	18	88 807 274	69 045 941
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	113 884 000	112 808 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21	113 884 000	112 808 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	202 691 274	181 853 941
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	12 552 200	12 551 498	13 493 520
Sécurité publique				
Police	4	17 022 000	17 021 972	16 698 088
Sécurité incendie	5	9 709 200	9 709 134	9 371 670
Sécurité civile	6	389 900	389 816	441 082
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	584 100	584 038	444 082
Transport collectif	9	17 871 000	17 870 963	16 259 958
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	7 365 700	7 425 449	6 865 248
Matières résiduelles	12	1 819 200	1 819 142	1 764 326
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	81 100	81 031	73 393
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	1 451 322	1 449 793	1 186 260
Autres	17	480 778	480 773	126 023
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19	195 000	194 908	252 047
Promotion et développement économique	20	781 400	781 078	954 107
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	984 100	984 017	956 604
Activités culturelles	23	2 274 000	2 273 928	2 268 419
Réseau d'électricité	24			
	25	73 561 000	73 617 540	71 154 827

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1	172 996	145 885
Charges sociales	2	33 400	25 204
Biens et services	3	68 440 304	13 118 915
Frais de financement	4		
Autres	5	3 553	
	6	68 650 253	13 290 004

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

Administration municipale		année ²	(heures)	cours de l'exercice		(dollars)	
1	Cadres et contremaîtres	38,11	182,00	69 360,75	6 211 357	1 327 514	7 538 871
2	Professionnels	14,08	182,00	25 618,66	1 553 640	329 837	1 883 477
3	Cols blancs	135,43	182,00	246 486,40	10 067 299	2 665 039	12 732 338
4	Cols bleus	65,47	197,00	129 362,47	6 550 048	1 617 070	8 167 118
5	Policiers						
6	Pompiers						
7	Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8		253,09		470 828,28	24 382 344	5 939 460	30 321 804
9	Élus	9,00			442 224	150 652	592 876
10		262,09			24 824 568	6 090 112	30 914 680

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		1 206 983			1 206 983
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	2 257 335				2 257 335
	7	2 257 335	1 206 983			3 464 318

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	230 992	217 555
	4	230 992	217 555
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9	88 645	55 832
	10	88 645	55 832
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 311 266	1 201 588
Enlèvement de la neige	12	13 915	12 191
Autres	13	146 799	115 475
Transport collectif	14	588	5 672
Autres	15		
	16	1 472 568	1 334 926
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 679	996
Réseau de distribution de l'eau potable	18	113 918	83 082
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	47 787	26 459
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	163 384	110 537
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	11 655	14 670
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36	43 633	29 239
	37	55 288	43 909
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	227 907	160 561
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	13 922	10 715
Autres	40		
	41	241 829	171 276
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 252 706	1 934 035

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Peter J. Malouf	1.1	Maire	80 978	20 294		
Mme Maya Chammas	1.2	Conseiller	22 604	11 302		
Mme Maryam Kamali Nezhad	1.3	Conseiller	22 604	11 302		
M. Sébastien Dreyfuss	1.4	Conseiller	26 593	13 296		
Mme Sophie Séguin	1.5	Maire suppléant	27 493	13 296		
M. Antoine Tayar	1.6	Conseiller	26 793	13 296		
Mme Julie Halde	1.7	Conseiller	22 904	11 302		
M. Daniel Pilon	1.8	Conseiller	30 343	13 296		
Mme Caroline Decaluwe	1.9	Conseiller	30 843	13 296		
M. François-Patrick Allard	1.10	Conseiller	4 189	1 994		
M. Costas Labos	1.11	Conseiller	3 989	1 994		
Mme Sarah Morgan	1.12	Conseiller	3 693	1 847		
	2		303 026	126 515		

Note

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, la Ville a versé une allocation de départ aux élus dont le mandat prenait fin en 2025.

Les allocations de départ se détaillent comme suit :

Mme Maya Chammas 4 037 \$

Mme Julie Halde 4 037 \$

Mme Maryam Kamali Nezhad 4 037 \$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 3 300 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44	_____	\$
Constatés au cours de l'exercice	45	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 _____ 396 518 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 _____ 3 495 118 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ 540 753 \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67 ☐ ☒
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025 75 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

89 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☐ ☐ X

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

92 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

93 _____

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | 4 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | 1 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|-----|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 326 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | 157 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | 6 |

Règlement

- | | | |
|--|-----|---|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | ☒ X ☐ |
|--|-----|---|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Mme Ava L. Couch

Adresse courriel du directeur général

10 ava.couch@ville.mont-royal.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-06-16

Nom du signataire : Nathalie Rhéaume

Fonction du signataire : Trésorière et Directrice des ress. maté.

Date de transmission au Ministère : 2026-06-25

Date et heure de la dernière modification : 2026-06-25 14:50